



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Edited by Foxit Reader
Copyright (C) by Foxit Corporation, 2005-2010
For Evaluation Only.

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



N° 14734*02

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception : 10/12/2012 Dossier complet le : 18/12/2012 N° d'enregistrement : F01112P0112

1. Intitulé du projet

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER MIXTE DE 160 LOGEMENTS SUR LA COMMUNE DE COLOMBES
avenue de l'Europe, rue d'Athènes et rue Youri Gagarine

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36°	Construction de 160 logements. Création de 11 017m ² SP (soit 11 396 m ² SHON)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Réalisation de 160 logements sur 5 bâtiments allant du R+3 au R+9. L'opération est réalisée en continuité du projet d'aménagement du Secteur Europe initié en 1999.

4.2 Objectifs du projet

Notre projet de 160 logements, situé dans les cinq cent mètres du périmètre ANRU du quartier de l'Île Marante, s'inscrit dans une démarche de renforcement de la mixité sociale de l'ensemble du quartier Europe à Colombes (92).

Il permet la création de 45 logements locatifs sociaux, de logements en accession à coûts maîtrisés et en accession libre. Sa réalisation participe au renouvellement du quartier Europe et à l'amélioration de son cadre de vie en créant un vrai centre de quartier autour d'équipements et de commerces existants et en préparant l'arrivée du prolongement de la ligne 1 du tramway à partir de 2017.

Le site actuel du projet comporte une friche et un site d'activité composé de hangars et de bureaux (anciennement dédié à la fabrication de cloisonnement léger de bureau).

L'élaboration de ce programme s'effectue dans le cadre d'un partenariat avec l'aménageur de la commune, la CODEVAM, titulaire d'une concession d'aménagement avec la ville de Colombes sur ce secteur. Cette concession est opérationnelle depuis 1999 et a déjà permis d'initier la transformation du quartier au moyen d'un programme neuf de logement en accession et d'une restructuration d'une galerie commerciale. Son ambition est d'amener la reconquête de ce site vers une évolution urbaine durable, dont les principes, les pratiques et les ambitions urbaines, architecturales, environnementales et paysagères, pourront être étendus au quartier et à l'ensemble de la ville.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus pour une durée prévisionnelle de deux ans minimum seront séquencés en trois phases :

- Une phase préparatoire aux travaux permettant la communication auprès des riverains.
- Une phase de déconstruction des bâtiments existants (cf. 4.2) d'environ trois mois, qui consistera au dépôt d'un plan de retrait amiante auprès des autorités compétentes, puis le désamiantage des bâtiments selon les méthodes de sécurité préparées en amont avec notre coordinateur SPS, avant de les démolir. Ces travaux de démolition seront conformes aux préconisations du plan interdépartemental de prévention et de gestion des chantiers du BTP en Ile de France.
- Une phase de construction du projet immobilier d'environ 21 mois : terrassements, gros oeuvre, et corps d'état secondaire (clos couvert, partitions, finitions). Les espaces verts et cheminements extérieurs seront réalisés en fin de chantier. Les entreprises retenues pour le chantier seront tenues au respect de la charte « Chantier Vert » fournie ci-joint. De plus, le chantier intégrera un contingent d'heures de travail à destination d'un public en insertion par l'activité économique.

Les installations de chantier seront privilégiées au sein de notre parcelle. La gestion des accès chantier et, le cas échéant, de l'occupation du domaine public seront mise au point avec les services techniques de la ville de Colombes afin de limiter l'impact sur la circulation des véhicules et des piétons.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Architecture / Paysage :

L'épannelage du projet dans son ensemble a été étudié au regard de la morphologie très variée des édifices existants dans ce secteur (collectif R+8 en retrait ou à l'alignement, pavillonnaire, importants rez-de-chaussée commerciaux,...)

Un retrait supérieur au règlement d'urbanisme a été observé du côté de l'avenue de l'Europe afin d'éloigner au maximum les façades de la voie au regard de la circulation actuelle et dans la perspective du prochain passage du Tramway.

De même, côté rue Youri Gagarine, un retrait permet l'installation d'un espace végétal tampon en pleine terre qui assurera une relation apaisée avec le quartier pavillonnaire et de petits collectifs au sud de l'opération.

Perçu depuis la rue d'Athènes et au travers du porche coté avenue de l'Europe, un jardin paysagé en pleine terre en cœur d'îlot ménagera des ouvertures visuelles depuis et vers le quartier.

La volumétrie des bâtiments a été étudiée dans le respect de l'ensoleillement et des vues offertes aux habitants notamment sur les nombreux balcons et terrasses proposées.

Enfin, la contrainte initiale du PPRI ayant conduit à réaliser un sous-sol semi enterré a permis au projet de gagner en qualité. En effet les logements prévus en rez-de-chaussée ne seront pas directement au contact de l'espace public mais au moins un mètre en surplomb et le stationnement en sous-sol pourra être ventilé et éclairé naturellement. Un système de rampes en cœur d'îlot permet aux PMR d'accéder au rez-de-chaussée.

Circulation :

Nous avons apporté un soin particulier lors de la conception du projet à son insertion dans le trafic. Les accès véhicules au sous-sol semi enterré se feront uniquement par la rue d'Athènes et la rue Youri Gagarine, optimisant la fluidité de l'avenue de l'Europe dans la perspective de la future arrivée du prolongement du tramway T1 dont le chantier commencera à partir de 2017 selon la Commune.

L'opération fait le pari de la réduction de la part modale de l'automobile au profit des transports en commun et des circulations douces en proposant un parking limité à 76 places (pour 160 logements) et ce afin de limiter le trafic généré par l'opération. En contrepartie, l'opération prévoit de nombreux stationnements pour les deux roues (motorisés ou non).

De plus le programme d'aménagement du secteur Europe prévoit le prolongement de la rue d'Athènes vers l'avenue de l'Europe. Ces travaux, réalisés par l'aménageur, permettront une perméabilité entre ces deux voies, favorisant les déplacements doux (sens unique véhicule, double sens cyclable, trottoirs élargis, stationnement PMR).

Autres aspects :

L'opération comportera de nombreux espaces destinés au stationnement des vélos et des poussettes. Ces espaces seront facilement accessibles au moyen de rampes prévues en cœur d'îlot.

Enfin, aspect souvent sous-estimé dans la conception urbaine, la gestion des ordures ménagères fera l'objet d'un traitement particulier, au moyen d'espaces tampons évitant ainsi la présentation des bacs sur l'espace public dans l'attente de la collecte.

janvier 2002) qui a permis de faire un état sanitaire des bâtiments à démolir en identifiant les zones sensibles.

Ce diagnostic nous a relevé la présence d'amiante dans trois matériaux en bon état (bardage, couverture et conduit enterré, tout trois en fibrociments)

Un marché spécifique de désamiantage sera traité avec une entreprise qualifiée qui établira un plan de retrait validé par le coordinateur SPS de l'opération avant d'être transmis un mois avant le démarrage des travaux à l'inspecteur du travail et à la CRAMIF.

Le plan de prévention des risques d'inondation

Notre terrain étant en zone de PPRI des Hauts de Seine, notre projet a été étudié et conçu en fonction de cette problématique (à savoir, un seul niveau de parking semi-enterré très aéré au dessus du fil de l'eau avec une hauteur sous poutre de 250cm minimum), dont vous trouverez l'**attestation de notre maître d'œuvre**.

De plus, le modelé de terrain prévu en cœur d'îlot pour le jardin central permet de respecter les volumes de compensation prévus au PPRI.

Un contrôle de la consommation énergétique

Nous souhaitons contrôler au mieux la consommation énergétique des bâtiments et avons décidé d'opter pour le système de chauffe de moins consommateur d'énergie, soit par chaudière au gaz avec un complément d'un minima de 30% par panneaux solaires, comme le démontre l'**étude de faisabilité des approvisionnements en énergie**.

Ces choix sont conformes au référentiel visé : l'obtention du label **Bâtiment Basse Consommation - Effinergie** (délivré par Cerqual).

Une démarche environnementale forte

Nous avons pour ce projet anticipé les exigences réglementaires et avons imposé au concepteur le respect de la RT2012.

Nous imposons également l'obtention de la certification **H&E** en complément de notre label **BBC** et avons réalisé l'analyse environnementale de site afin de dégager les atouts et contraintes de notre opération dans son environnement.

Dans le cadre de notre partenariat avec la CODEVAM, nous avons signé un engagement à respecter un cahier de prescription urbaines, architecturales, paysagères et environnementales qui présente une ambition environnementale forte, dont les points essentiels sont : une gestion des déplacements et stationnement, une gestion de l'énergie, la gestion de l'eau, une mixité sociale et intégration à la ville, le choix des matériaux, la gestion des déchets, le confort et la santé des usagers (acoustique et visuel), la maintenance et pérennité des performances environnementales, et enfin la sensibilisation aux gestes verts.

Un diagnostic archéologique préventif réalisé : pas de prescription de l'INRAP

Enfin, afin de se prémunir contre une découverte archéologique fortuite, nous avons fait une demande de prescription d'un **diagnostic archéologique préventif**.

Ce diagnostic a été réalisé par l'INRAP en date du 5 novembre 2012 au 19 décembre 2012 (conformément aux PV de mise à disposition du terrain et de fin de chantier)

La DRAC nous a précisé qu'au vu des résultats de ce diagnostic, il n'y avait pas lieu de poursuivre les investigations sur notre terrain.

Un partenariat avec la Commune

Nous rappelons que nous sommes accompagnés par la CODEVAM et la commune de Colombes pour ce projet, permettant de réaliser 45 logements en location locatifs sociaux sur les 160 logements que compte l'opération. **Un cahier des prescriptions urbaines, architecturales, environnementales et paysagères** a été réalisé par la CODEVAM en complément du POS actuel et notre projet a intégré ces prescriptions.

Le cahier des charges de la CODEVAM impose également des tailles minimales de logements par typologie ainsi qu'une proportion maximale de petits logements (T1 et T2) permettant ainsi à la commune de mieux gérer les demandes de logements qu'elle reçoit.

Enfin, le projet a fait l'objet d'une présentation en réunion publique au mois de juin dernier puis d'une publication dans le journal municipal en octobre dernier.

Un chantier propre et exemplaire en milieu urbain.

En effet, nous attirons tout particulièrement votre attention sur le fait que notre démarche environnementale ne s'arrête pas au projet en lui-même mais intègre également sa phase de réalisation. Nous exigerons donc de nos futures entreprises le respect de notre **charte chantier vert** dont vous trouverez copie en pièce jointe.

Au vu de ces éléments, nous estimons avoir pris en considération l'impact de notre projet sur son environnement et considérons que l'étude d'impact ne serait pas justifiée dans notre cas.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plans des niveaux - Inclus à l'annexe 4
Plan de masse - Inclu à l'annexe 4
Insertion du projet dans son environnement - Annexe 6
Vue perspective - Annexe 7
Notice architecturale et Récapitulatif des typologies - Annexe 8
Diagnostics et études préalables - Annexe 9

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

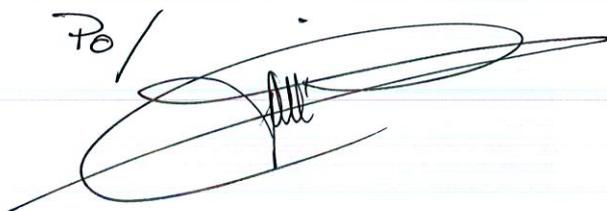
Fait à

PARIS LA DEFENSE

le,

05.12.2012

Signature

70 / 

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de Construire valant permis de démolir

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de Construire valant permis de démolir

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie de la parcelle	4901 m ²
Surface plancher	11 017m ²
Espace libre	1983 m ² dont 100% en pleine terre
Nombre de cages	5 u.
Nombre de niveaux	4 à 10 niv. + 1 niv. de sous-sol
Hauteur max. de la construction	28,67m
Nombre de logements	160 unités
Nombre de place de stationnement	76 unités

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

19 Avenue de l'Europe
28 Rue Youri Gagarine
36 Rue d'Athènes

92700 Colombes

Coordonnées géographiques¹

Long. +48° 55 ' 33.73_ Lat. + 2 ° 14 ' 40.02

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

19 Avenue de l'Europe: stockage / bureaux.
 28 Rue Youri Gagarine: bureaux.
 36 Rue d'Athènes: terrain vide.

92700 Colombes

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le POS a fait l'objet d'une modification afin de permettre ce projet. Il a consisté à remplacer la zone UG initiale (activité) par la zone UCb initialement mitoyenne au site du projet et ce afin d'assurer une cohérence urbaine avec le reste du quartier. Cette modification du POS a été soumise à enquête publique entre mai et juin 2012, a fait l'objet d'un avis favorable du commissaire enquêteur et a été approuvée le 27 septembre dernier.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est en partie couverte par le PPRI de la Seine, approuvé le 9 Janvier 2004. Le site est concerné par l'application de ce PPRI (zone B)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Composés organiques : Aucun impact significatif. Composés métalliques : Plusieurs anomalies ont été constatée. Composés organiques et métalliques dans les eaux souterraines : Un impact en HAP, en mercure et en nickel est constaté. Les terres seront remplacée par des matériaux sains sur géotextile. Le projet ne prévoit ni la mise en place de végétaux comestibles, ni la mise en place de puits.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site le plus proche est celui de l'île Saint Denis faisant partie de l'ensemble des sites de Seine Saint Denis. Il est situé à environ 6 km de l'opération.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les opérations de terrassements et de démolitions des constructions existantes vont nécessairement générer des déblais et évacuation de matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les opérations de construction et d'aménagement vont nécessairement générer des apports de matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est en partie couverte par le PPRI de la Seine, approuvé le 9 Janvier 2004. En revanche, le site n'est pas concerné par l'application de ce PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'opération n'est pas de nature à générer des vibrations, en dehors des périodes de chantiers de construction.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Compte tenu de sa faible importance et de sa situation en milieu urbain dense, l'opération n'aura pas d'incidences sur les émissions lumineuses.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejet des eaux pluviales et eaux usées. L'opération, qui fera l'objet de raccordements nécessaires aux réseaux et collecteurs publics, n'est pas de nature à générer des rejets hydrauliques et pollutions dans le milieu naturel.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet va nécessairement produire des déchets liés à l'aménagement et la construction (chantier et démolitions) mais également durant son exploitation (déchets ménagers etc.). Il n'est toutefois pas de nature à produire des déchets dangereux.</p>
	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Changement d'usage des sols dans le respect des règles d'urbanisme définies.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences listées au 6.1 sont susceptibles d'être cumulés avec ceux de la ZAC de l'île Marante à Colombes, la ZAC Charles de Gaulle Est à Colombes.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Notre future réalisation est un projet de construction de 160 logements dont 45 logements locatifs sociaux au centre de Colombes dans le département des Hauts de Seine.

L'ambition de notre société pour cette réalisation et le souci que nous avons de satisfaire à la fois la commune, l'aménageur et nos clients particuliers nous conduisent à effectuer des études techniques préliminaires évaluant l'impact de notre projet sur son environnement.

De ces études, nous avons donc déterminé les solutions adéquates pour que notre projet s'adapte parfaitement dans le contexte urbain du quartier de l'Europe.

Ainsi, vous trouverez en annexe à notre demande, copie de l'ensemble des études réalisées comme suit :

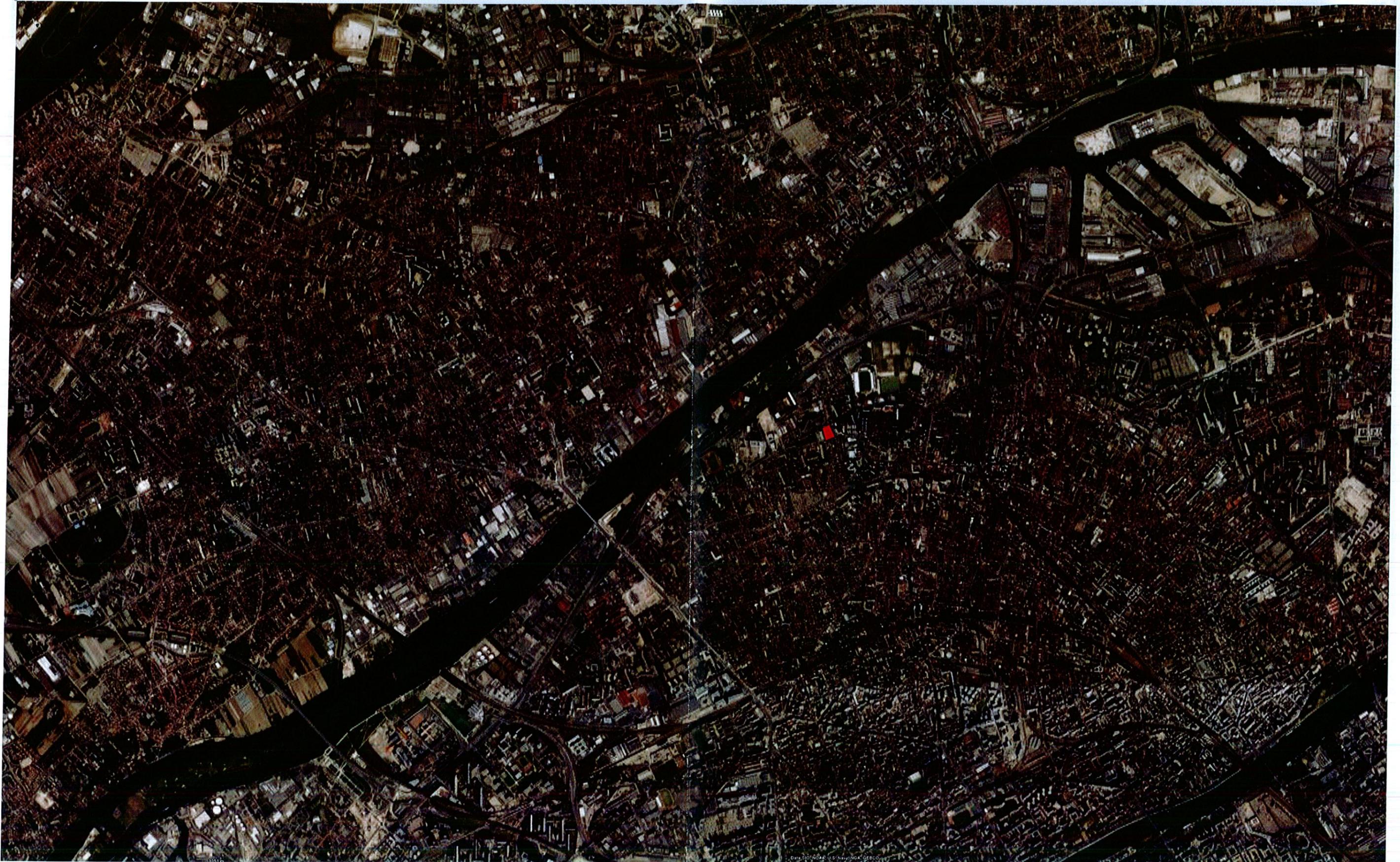
Des fondations adaptées

Notre choix s'est fait selon les prescriptions de l'**étude de sol d'avant-projet (G12)**, qui nous a permis d'adapter notre mode constructif et surtout le choix des fondations en fonction de la nature du sol et du niveau de la nappe d'eau sur le site qui est : un sous-sol semi-enterré en fondation superficielle par semelle.

Diagnostics pollution et méthodologie

Nous avons effectué un **diagnostic environnemental de pollution des sols**, qui nous a révélé la présence d'une faible pollution sur le terrain, légèrement impacté par des métaux lourds, lié à l'activité antérieure du site (fabrication de parfum). Par conséquent, le marché de travaux concernant le traitement de ces terres sera confié à une entreprise spécialisée et qui devra justifier d'une méthodologie adaptée aux conclusions de l'étude des sols puis présenter les bordereaux de suivi attestant du bon traitement des déchets et leur mise en décharge adaptée.

Nous avons réalisé un **diagnostic exhaustif plomb et un diagnostic amiante** avant travaux de démolition (conforme à l'arrêté du 02



Secteur Europe

Colombes

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



1, Terrasse Bellini - TSA 48200 La Défense 11
92919 Paris La Défense Cedex - FRANCE
Tél.: 01 71 12 14 04

Maitrise d'ouvrage

ecdm

7 Passage Turquetil
75012 PARIS
Tél.: 01 44 93 20 60

Maitrise d'oeuvre

Plan de Situation - ech. 1/25000

octobre 2012

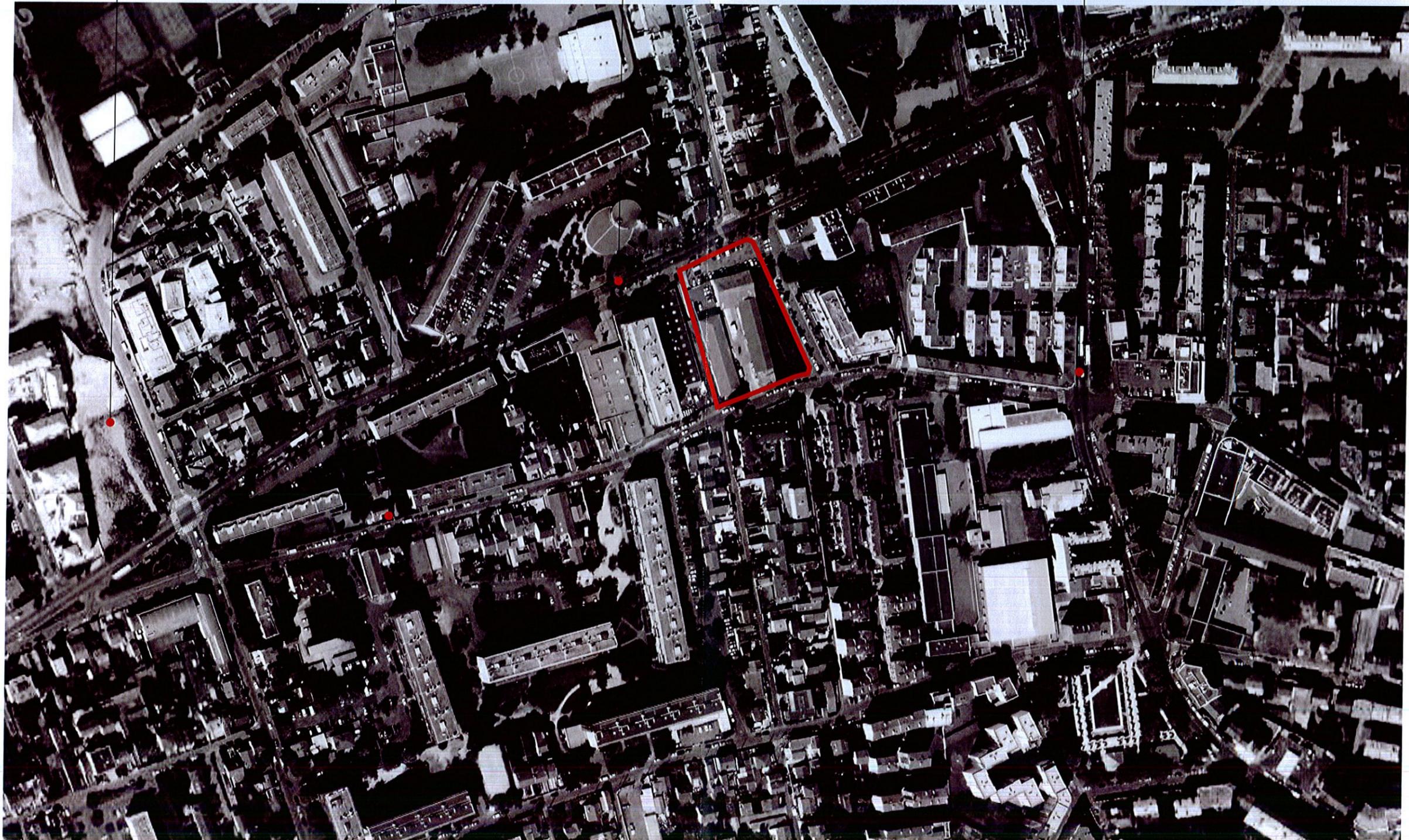
Annexe 2

ZAC de l'Île Marante

Rue Youri Gagarine

Avenue de l'Europe

Rue Paul Bert



Secteur Europe

Colombes

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



1, Terrasse Bellini - TSA 48200 La Défense 11
92919 Paris La Défense Cedex - FRANCE
Tél.: 01 71 12 14 04

Maitrise d'ouvrage

ecdm

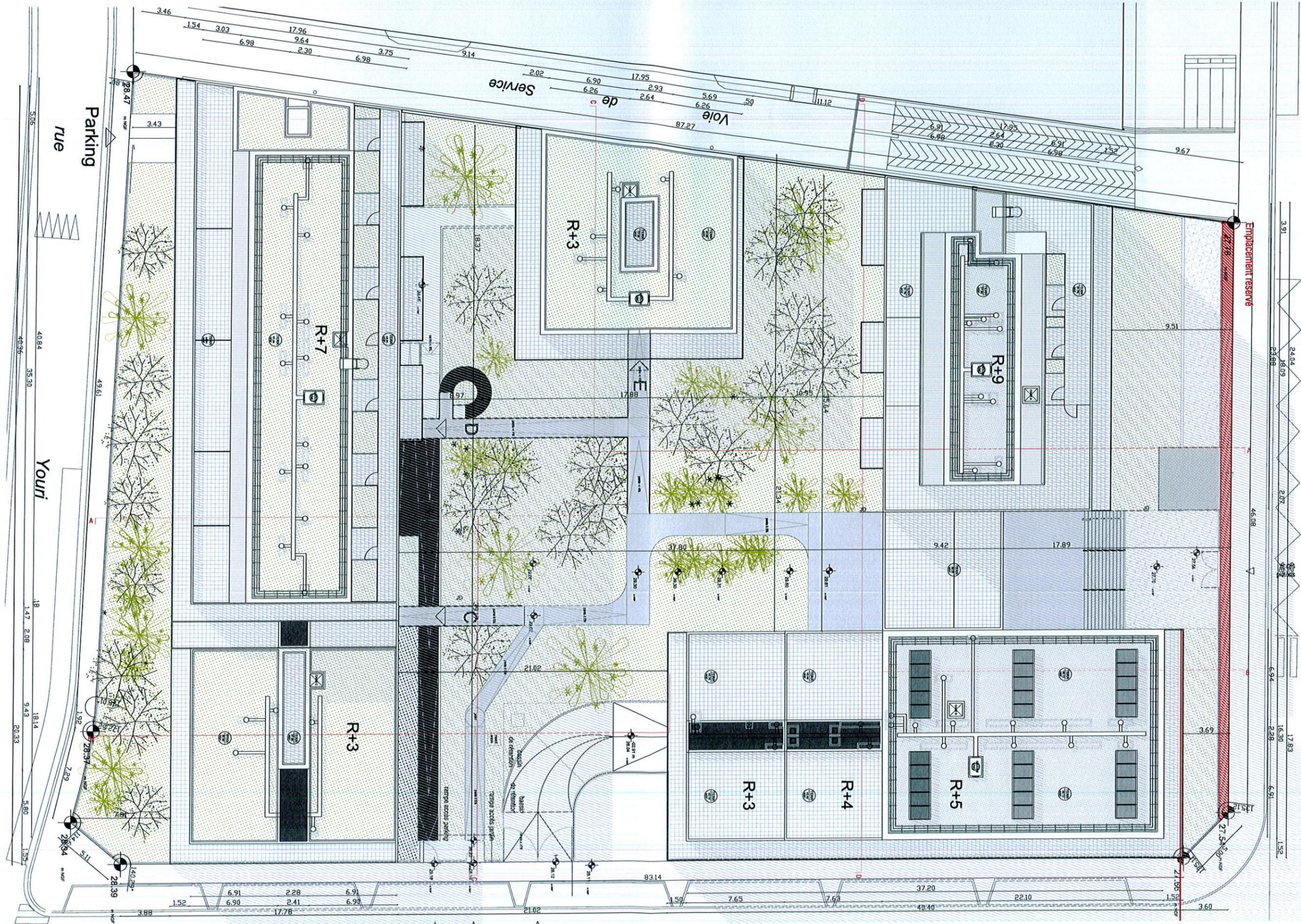
7 Passage Turquetil
75012 PARIS
Tél.: 01 44 93 20 60

Maitrise d'oeuvre

Vue aérienne des abords du projet

octobre 2012

Annexe 5



Secteur Europe

Colombes

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



1, Terrasse Bellini - TSA 48200 La Défense 11
92919 Paris La Défense Cedex - FRANCE
Tél.: 01 71 12 14 04

Maîtrise d'ouvrage

ecdm

7 Passage Turquetil
75012 PARIS
Tél.: 01 44 93 20 60

Maîtrise d'oeuvre

Plan de Toiture - ech. 1/300

octobre 2012

Annexe 4